



5^{ème} anniversaire la Convention pour une Hydroélectricité Durable : il faut confirmer l'effacement des barrages sur la **Sélune** !

Il y a exactement 5 ans, le 23 Juin 2010, était solennellement signée au Ministère de l'Écologie la Convention pour une Hydroélectricité Durable en cohérence avec la Restauration des Milieux Aquatiques. Le texte de cette Convention est innovant. Il prévoit une instance de discussion pour s'accorder sur une feuille de route pour l'hydroélectricité de demain, rassemblant des représentants* de l'Etat, des hydroélectriciens, des élus et de nombreuses ONG (*Lire la Convention*). Il est aussi notamment mentionné l'effacement des grands barrages de Vezins et La Roche-qui-boit sur la Sélune (Basse-Normandie).

L'enjeu de cette Convention est de faire face aux défis majeurs d'une hydroélectricité durable, en alliant développement de la production et restauration des milieux aquatiques et de leur continuité (comme l'impose la mise en œuvre de la Directive Cadre sur l'Eau de l'Union Européenne), en dialoguant avec la société civile, en intégrant les services écologiques des fleuves et les populations de poissons migrateurs,

en protégeant les rivières les plus patrimoniales, en développant des labels... en acceptant, dans certains cas comme sur la Sélune, qu'il faille enlever des ouvrages en fin de course pour redonner toute sa place à la biodiversité, si précieuse. Bref, l'enjeu est de sortir du mythe de la toute puissance de l'hydroélectricité, de prendre en compte la fragilité des milieux aquatiques et d'accepter le fait qu'un ouvrage qui produit de l'électricité renouvelable n'est pas forcément un ouvrage écologiquement correct. Les barrages c'est utile et nécessaire pour nos sociétés industrielles, mais ce n'est ni formidable, ni génial, ni intouchable. Un barrage, c'est simplement un outil, qui, quand on a trouvé mieux, peut être enlevé, remplacé !

Dans le cas de la Sélune, une dynamique associant entreprises, scientifiques, élus locaux, ONG, ministères, services de l'Etat, EDF s'est mise en place pour réussir une première en France et en Europe, à savoir redonner son caractère naturel à la Sélune, fleuve côtier de la Baie du Mont St Michel.

Oui, notre pays, pas toujours modèle, allait montrer sa capacité à effacer deux grands barrages devenus obsolètes, polluants et dangereux. Tout le monde s'est mis au travail, les études ont été affinées, les étapes juridiques et de procédure ont été franchies avec succès, les crédits ont même été réunis et puis... Patatras. Ségolène Royal a tout remis en cause en décembre dernier.

Un barrage, c'est simplement un outil, qui, quand on a trouvé mieux, peut être enlevé, remplacé !

Cette reculade est d'autant plus surprenante que par le passé, elle avait suivi le conflit sur la Loire, comme ministre de l'Écologie en 1992. Elle n'avait pas remis en question l'évolution majeure initiée par Loire Vivante, qui allait aboutir en 1994 à l'abandon du projet d'aménagement de la Loire par des barrages et même par le démantèlement de deux barrages.

...suite page suivante

Quand EDF avance bien...

Le projet d'abaissement du barrage de Poutès sur l'**Allier** avance bien. L'enquête publique pour le renouvellement de la concession a émis un avis favorable. La 2^{ème} enquête publique pour les travaux est prévue pour fin 2015. Et les travaux devraient pouvoir commencer fin 2016.



Projet d'aménagement du barrage de Poutès - © EDF

Quand EDF est plus lent que les saumons...

Le 17 juin, une vingtaine de représentants d'ONG d'Allemagne, de Suisse et de France de la coalition Salmon Comeback ont bloqué l'entrée du siège d'EDF à Mulhouse par un barrage. Ils dénonçaient la lenteur de EDF pour la réalisation de passes à poissons sur les barrages de Rhinau,

Marckholsheim et Vogelgrun sur le **Rhin** et exigent qu'une feuille de route précise soit présentée à la prochaine Commission Internationale de Protection du Rhin, le 2 juillet, pour tenir leurs engagements et garantir le retour du saumon jusqu'à Bâle en 2020. Infos : www.salmoncomeback.org



Action du 17 juin 2015 au siège d'EDF à Mulhouse - © WWF Suisse



Pour suivre le démantèlement des barrages sur la Sélune :

> communiqués de presse :

- Les Amis de la Sélune. *Barrages de la Sélune : un chantier d'expérimentation de la vindicte populaire.* 26/06/2015.

- Fédération Nationale de Pêche. *Un démantèlement inopportunistement suspendu par la ministre de l'Ecologie.* 6/12/2014.

- Les Amis de la Sélune. *Nouvelle reculade de Ségolène Royal sur un enjeu environnemental majeur : l'arasement des 2 grands barrages de la Sélune remis en cause.* 5/12/2014.

- Les Amis de la Sélune. *Un démantèlement entériné par la Commission d'enquête suite à une mobilisation sans précédent des acteurs locaux, nationaux et internationaux.* 1/12/2014.

> Rivernews spéciale Sélune. *Mme Royal a-t-elle débarqué en Normandie pour couler l'hydroélectricité durable de demain et la crédibilité de l'Etat?* 21/01/2015

> infos sur le fond : www.selunelibre.org

> dernières nouvelles : Facebook : Les Amis de la Sélune

Contact : ERN France
8 r. Crozatier, 43000 Le Puy-en-Velay,
France +33 (0) 4.71.05.57.88
www.ern.org

Directeur de publication :
Roberto Epple, Président ERN
Comité de rédaction : Roberto Epple,
Martin Arnould, Simon Burner, Lucie
Galland
Mise en page : Lucie Galland, ERN

suite...

En effet, 100 années d'aménagements lourds des fleuves en France et dans le monde avaient démontré qu'il fallait inventer un nouveau modèle, ce qui a été fait avec le Plan Loire Grandeur Nature. La Loire avançait et Ségolène Royal ne s'était pas dressée contre l'évolution de l'histoire...

Là, sur la Sélune, elle a osé. Si elle confirme sa position dans les prochains jours, elle réduirait à néant 15 années de travail en commun sur le terrain et 5 ans de concertation exemplaire via la Convention. Seule, toute seule, allant à l'encontre des décisions prises par plusieurs de ses prédécesseurs, contre les élus locaux favorables à une Sélune libre et vivante, contre EDF qui ne veut plus de ces équipements dépassés et problématiques, contre les signataires de la Convention, contre les conclusions favorables de l'enquête publique, elle a remis en cause les effacements. Aussi à l'encontre du travail de l'Institut National de Recherche Agronomique (INRA), du dernier rapport rendu du Commissariat Général de l'Ecologie et du Développement Durable (CGEDD) affirmant la nécessité écologique et économique des effacements et des études de renaturation et de développement des activités touristiques, elle semble maintenir son cap.

Remettre en cause les effacements déjà actés sur la Sélune signifierait que l'Etat n'est plus :

- ni crédible : il bafouerait le processus démocratique qu'il a lui-même instauré
- ni fiable : il n'honorerait pas ses propres engagements contractualisés et signés
- ni responsable : il prendrait des décisions unilatérales contre raison.

Cela reviendrait à signer l'arrêt de mort de la Convention pour une hydroélectricité durable, déjà mise à mal par l'absence de moyens donnés aux ONG : les « pessimistes » auront eu raison !

Et ce n'est pas avec la fausse « bonne idée » d'un référendum local demandé par certains élus locaux sur un sujet d'intérêt national que l'on accompagnera nos sociétés sur le chemin de l'écologie concrète.

Laissons enfin couler librement la Sélune ! Continuons le dialogue constructif et respectueux !

* Les signataires de la Convention : Ministère de l'Ecologie, Association des maires de France (AMF), Association nationale des Elus de Montagne (ANEM), l'Union Française de l'Electricité (UFE), France Hydro Electricité (FHE), Electricité Autonome Française (EAF), Electricité de France (EDF), GDF SUEZ, la Compagnie Nationale du Rhône (CNR), le WWF-France, la Fondation Nicolas Hulot (FNH), Association Nationale de Protection des Eaux et Rivières - Truite Ombre Saumon (ANPER-TOS), SOS Loire Vivante - ERN France, Union Internationale pour la Conservation de la Nature (IUCN-France), Association Internationale du Saumon Atlantique (AIDSA), North Atlantic Salmon Found (NASF), Comité National de la Pêche Professionnelle en Eau Douce (CONAPED), Comité de Liaison des Energies Renouvelables (CLER), Syndicat des Energies Renouvelables (SER).

Atlantic Salmon Summit

Dans le cadre de la campagne Salmon Comeback, le WWF Suisse et ERN France organisent un colloque international sur les obstacles et les solutions pour les poissons migrateurs en mer et dans le bassin du Rhin.

Du 1^{er} au 3 octobre, à Huningue (Fr)

Programme et inscriptions :

www.salmon-summit.org



Le Chéran : prêt pour le label "Site Rivières Sauvages"

La 2^{ème} édition de la Fête de la rivière sauvage sur le Chéran, dans le Massif des Bauges (73 et 74), sera l'occasion de remettre officiellement le dossier de candidature au Label «Site Rivières Sauvages». De nombreuses animations tout public seront proposées samedi 4 juillet sur trois sites le long de la rivière.

Programme et infos :

www.fetedelariviere-cheran.fr

Infos sur le projet Rivières Sauvages :

www.rivieres-sauvages.fr

